

HONORAIRES DE VENTES (Au 1^{er} Janvier 2025)

Maisons et appartements :

Jusqu'à 40 000 €	10%	TTC
De 41 000€ jusqu'à 100 000€	8%	TTC
De 101 000€ à 200 000€	6%	TTC
De 201 000€ à 400 000€	5%	TTC
De 401 000€ à 600 000€	4%	TTC
Au-delà de 601 000€	3.5%	TTC

Terrain, immeuble, fond de commerce, garage et parking

Jusqu'à 80 000€	10%	TTC
Plus de 80 000 €	12%	TTC

A la charge du vendeur (janvier 2021)

HONORAIRES DE LOCATION :

Maisons ou appartements	10 € (plafond zone tendue)
	8 € (plafond hors zone tendue)

A la charge du locataire

Visite et constitution du dossier avec rédaction du bail	10€ /M2 (zone tendue)
Visite et constitution du dossier avec rédaction du bail	8€/M2 (hors zone tendue)
Etat des lieux d'entrée	2,5 €/M2

A la charge du propriétaire :

Visite et constitution du dossier avec rédaction du bail	10€ /M2 (zone tendue)
Visite et constitution du dossier avec rédaction du bail	8€/M2 (hors zone tendue)
Etat des lieux d'entrée	2,5€/M2
Etat des lieux de sortie *	3 €/M2 (*gratuit si rédaction d'un nouveau bail)

Locaux commerciaux, industriels ou professionnels :

12 %TTC du loyer annuel des 3 premières années (3 mois de caution variable) à la charge du locataire)

ESTIMATIONS DE BIENS SUITE A SUCCESSIONS -PARTAGES ... A partir de 200 € et 700 € suivant la nature du bien et du secteur géographique.

L'ESTIMATION EST OFFERTE SI LE BUT EST DE VENDRE VOTRE BIEN IMMOBILIER